

Avis de constitution

SOCIETE « NANAMI SHIPPING AFRICA » en abrégé « NSA CI »

Siège Abidjan Treichville, Immeuble la Balance,
2ème étage, ex-VGE, TF N°282245, ilot 10, Lot D, section
DV, magasin B 26., Lot D, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANAMI SHIPPING AFRICA » en
abrégé « NSA CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

En son nom et/ou pour son compte et au nom et/ou pour le compte de tiers, seule ou en collaboration avec des tiers :

1. La navigation maritime, fluviale et aérienne, le transport, l'exploitation de tous moyens de transport de passagers, d'animaux, de marchandises, de correspondance, d'articles de voyage, de colis et paquets.

2. L'établissement, l'exploitation et la gestion de lignes de transport de toute nature.

3. L'exploitation d'une agence maritime.

4. L'exploitation d'une compagnie maritime qui exploite des navires de mer pour son propre compte et pour le compte de tiers.

5. Manutention de fret, comprenant notamment l'affrètement, le groupage et le dégroupage, la déconsolidation, les services de conteneurs, la manutention de cargaison, l'arrimage et la sécurisation, le chargement et le déchargement, le stockage et l'entreposage, le tri, l'évaluation, l'arbitrage, le positionnement, le pesage et le mesurage, la surveillance, le contrôle, l'inspection, l'emballage, le stockage, le conditionnement et l'expédition de toutes les marchandises, ainsi que les services d'agence en douane

et les services d'assistance technique.

6. Organisation et coordination de tous types d'opérations de transport, par tous moyens, qu'il s'agisse de conteneurs, de vrac, de breakbulk ou des cargaisons liées à un projet.

7. Fonctionnement en tant que commissionnaire de transport et courtier en transport, ainsi que représentation du commerce, au sens le plus large du terme.

8. Le courtage d'assurances en général, ainsi que l'agence et la représentation de toutes les entreprises de transport et de toutes les compagnies d'assurances.

9. L'achat et la vente, la construction ou le fait de construire, la location ou l'affermage de tous véhicules et navires, matériel, entrepôts, équipements et services spécialisés.

10. L'exploitation en tant qu'agence d'étude, d'organisation, de conseil et de gestion dans toutes les matières mentionnées dans l'objet de la société et dans les matières financières, commerciales, fiscales ou sociales.

11. L'accomplissement de tous les actes se rapportant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à la gestion des navires, à la réparation navale, à la gestion de la flotte et des équipages, ou à tout aspect de l'activité de la société, ou s'y rapportant.

12. L'acquisition, par voie de souscription, d'apport, de fusion, de coopération, d'intervention financière ou autrement, d'un intérêt ou d'une participation dans toutes sociétés, entreprises, activités ou associations existantes ou à constituer, sans distinction, en Belgique ou à l'étranger, ainsi que l'acquisition, la gestion et la réalisation de tous les éléments financiers de l'actif circulant de la société.

La gestion, l'exploitation et l'aliénation de ces intérêts ou participations.

13. La participation directe ou indirecte à la gestion, l'administration, la surveillance et la liquidation des sociétés, entreprises, activités et associations dans lesquelles elle détient un intérêt ou une participation.

14. L'achat, l'échange ou autrement acquérir, vendre, louer, lotir, faire construire, reconstruire ou faire construire tous biens immobiliers, bâtis ou non, en Belgique et à l'étranger, ainsi que l'accomplissement de tous les actes nécessaires, utiles ou avantageux pour la gestion et l'exploitation de cet actif immobilisé de la société.

15. L'acquisition, l'exploitation, la réalisation

et la cession de tous droits intellectuels, dessins, modèles, procédés ou méthodes de quelque manière que ce soit, ainsi que l'acquisition ou la concession de licences pour ceux-ci.

16. La fourniture de tous conseils techniques, la publication de documents et l'organisation ou la participation à l'organisation de manifestations, séminaires, cours, formations, stages, etc., y compris la rédaction et la publication de manuels, cahiers d'exercices, notes de formation, cours, horaires, leçons, sur tous supports d'information possibles, le tout au sens le plus large.

17. Exploitation d'un centre de formation technique maritime, éducation des marins (y compris, mais sans s'y limiter) et élaboration de matériels et de manuels éducatifs pertinents.

La société peut

* faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à la favoriser ;

* acquérir, exploiter et monnayer tous droits intellectuels, marques, modèles, dessins de quelque manière que ce soit ;

* par voie de souscription, d'apport, de fusion, de collaboration, d'intervention financière ou autrement, acquérir un intérêt ou une participation dans toutes sociétés, entreprises, commerces ou associations existants ou à créer, sans distinction, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger ; la société peut gérer, valoriser et réaliser ces intérêts ou participations ;

* participer à la gestion, à l'administration, au contrôle et à la liquidation des sociétés, entreprises, activités et associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation ;

* garantir ou accorder son aval au profit des sociétés, entreprises, activités et associations dans lesquelles elle a ou n'a pas d'intérêt ou de participation, agir comme agent ou représentant, accorder des avances, octroyer des crédits, fournir des garanties hypothécaires ou d'autres sûretés.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Treichville, Immeuble la Balance, 2ème étage, ex-VGE, TF N°282245, ilot 10, Lot D, section

DV, magasin B 26., Lot D, Ilot 10

Dirigeant(s) M KIMOTO TAKAASA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13239 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78422/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

